municipalité de SAINT-JUDE

www.saint-jude.ca

AVIS PUBLIC

Lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 1er décembre 2026, le Conseil adoptera le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 586-2026 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLU.ES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

Il s'agit de mettre à jour le règlement numéro 575-2025 de la municipalité de Saint-Jude concernant la rémunération des élu.es

Lors de la séance qui se tiendra le 1er décembre 2026 à 20h00 au 930, rue du Centre à Saint-Jude, le conseil procèdera à l'adoption du *Règlement numéro 586-2026 relatif à la rémunération des élu.es de la municipalité de Saint-Jude.*

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau municipal au 940, rue du Centre à Saint-Jude.

Donné à Saint-Jude, ce 4 novembre 2026.

Myriam Fournier
Directrice-générale et greffière-trésorière

940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél. : 450 792-3855 **Téléc.** : 450 792-3828 **Courriel** : info@saint-jude.ca

Certificat de publication

RÈGLEMENT 552-2024

Je, soussigné, Myriam Fournier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Jude certifie par la présente, sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés, entre 12 h et 17 h, le 4 novembre 2026, ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4 novembre 2026.

Myriam Fournier,
Directrice générale et
greffière-trésorière

940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél. : 450 792-3855 **Téléc. :** 450 792-3828 **Courriel :** info@saint-jude.ca